

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RAPPEL DE L'HORAIRE DE COTATION
PUBLIÉ PAR L'AVIS N°2008-7

ANNEXE AU MANUEL DE NÉGOCIATION

HORAIRE DU MOIS DE RAMADAN ET D'ÉTÉ : APPLICABLE À PARTIR DU 1^{ER} JOUR DU MOIS DE RAMADAN

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Préouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché obligataire	Continu /G21	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	08h30	10h00 / 11h30	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	08h30	11h45	-	-	**	-	**

** Marge de fluctuation des lignes secondaires :

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1^{ère} année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1^{ère} année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.

Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE DÉCLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC
PUBLIÉ PAR L'AVIS N°2008-8

- Les transactions de bloc sont déclarées et réalisées à l'issue de la clôture de la séance de négociation entre 12h10 et 12h30.

Il est rappelé que l'horaire de cotation du groupe spécial 99 qui est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation est celui appliqué au groupe 12 (fixing).

- Cotation sur panneaux et à la criée :
- La négociation sur panneaux se fait entre 10h00 et 10h15.
- La criée se fait chaque vendredi à partir de 10h00.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SOMOCER » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE 10 DÉCEMBRE 2015

A partir du **25 mai 2016**,

- Les 32 524 800 actions anciennes de la société « SOMOCER » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : SOMS6
- Code ISIN : TN0006780118
- Groupe de Cotation : 32

Les 8 131 200 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE DANS LE CAPITAL DE LA SITS

La société PARTNER INVESTMENT qui détenait directement et de concert 1 546 795 actions et droits de vote représentant 9,915% du capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne (SITS), a déclaré avoir franchi de concert à la hausse, le 10 Février 2016, le seuil de 10% du capital suite à l'acquisition directe en bourse de 16 147 actions et droits de vote, représentant 0,104% du capital.

Par ailleurs, la société PARTNER INVESTMENT a déclaré agir de concert avec la société IMMOBILIERE LE COIN BLEU (362 215 actions et droits de vote représentant 2,322% du capital), la société EL HADAYEK (61 460 actions et droits de vote représentant 0,394% du capital), la société EL HANA (390 166 actions et droits de vote représentant 2,501% du capital) et la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS (108 000 actions et droits de vote représentant 0,692% du capital).

La société PARTNER INVESTMENT a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote et la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire en Bourse, le 02 Mai 2016.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

M. Taher El MATERI, qui détenait directement 6 847 039 actions et droits de vote représentant 39,90% du capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 29 Avril 2016, les seuils de 33,3%, 20%, 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

La société Royal Investissements et Participations, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 29 Avril 2016, les seuils de 5%, 10%, 20% et 33,3% du capital suite à l'acquisition en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

La société Royal Investissements et Participations a déclaré que les objectifs qu'elle vise dans les douze prochains mois à venir sont les suivants :

- Ne pas poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 28 juin 2016 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2015.
- Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2015.
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015.
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- Approbation de la conclusion d'emprunts.
- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS-RE »

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 1er Juin. 2016 à 10H00, à l'Hôtel AFRICA Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015.
- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de l'exercice 2015.
- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015.
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de Tunis Re (à l'exception du représentant des petits porteurs) pour les périodes 2016, 2017 & 2018.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

AVIS DES SOCIETES

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATÉRIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 02 Juin 2016 à 09 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de L'Entreprise, Angle Avenue Principale, rue du Lac Turkana 1053 les Berges du lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 ; 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ; 3- Lecture et approbation des états financiers, et du rapport d'activité de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ; 4- Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ; 6- Lecture et approbation du rapport d'activité du groupe SIAME 7- Lecture et approbation des états financiers consolidés du groupe «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ; 8- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe «SIAME» arrêtés au 31/12/2015 ; 9- Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ; 10- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2015 ; 11- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ; 12- Informations sur les éventuels franchissements de seuil et le déroulement de l'opération de rachat d'actions ; 13- Pouvoirs pour formalités.

ATTIJARI LEASING

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le mardi 31 Mai 2016 à 10 heures au siège de Attijari Leasing, rue du lac Annecy, les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015 2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2015; 3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015; 4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que la Loi N°2001-65 relative aux établissements de crédits; 5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015; 6. Affectation des résultats de l'exercice 2015; 7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2015; 8. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne et du comité des crédits et du comité risque pour l'exercice 2016; 9. Renouvellement mandat des administrateurs ; 10. Emission d'emprunts obligataires et subordonnés; 11. Pouvoirs. Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies et signées dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB), Société Anonyme au capital de 172.800.000 Dinars, dont le siège social est au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis , inscrite sur le registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B6151996, Matricule Fiscal 002708Q, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 02 juin 2016 à 10 heures à l'Hôtel Le Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ; 2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ; 3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission ; 4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ; 5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédits ; 6. Quitus aux Administrateurs ; 7. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ; 8. Nomination et/ou renouvellement du mandat d'administrateurs ; 9. Fixation du montant des jetons de présence ; 10. Pouvoirs. Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, peuvent se regrouper et désigner l'un d'entre eux pour les représenter au moyen d'un pouvoir disponible auprès de l'Unité Bourse et Titres de l'UIB et qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même Unité sise Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac-Tunis. Tout actionnaire possédant dix (10) actions et plus, libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à l'Unité Bourse et Titres sise rue du Lac Turkana, Les Berges Du Lac- Tunis. Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

HANNIBAL LEASE

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 01 Juin 2016 Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le Mercredi 1^{er} Juin 2016 respectivement à 10 heures et 11h30 heures à L'institut Arabe des Chef d'entreprise –Les Berges du Lac -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe relatifs à l'exercice 2015. - Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015. - Approbation des Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015. - Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales. - Quitus aux administrateurs. - Affectation du résultat 2015. - Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en 2016 et en 2017 dans la limite de Cent Vingt Millions de Dinars, et d'en fixer les conditions et modalités. - Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2016. - Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques relatifs à l'exercice 2016. - Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Cabinet FINOR pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2018. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Modification des articles 12, 21, 24, 25 et 33 des statuts de Hannibal Lease.
--

BANQUE DE L'HABITAT

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 04 juin 2016 à 10Heures à l'hôtel le Sheraton Nord Hilton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2015. 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015, 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015, 4- Affectation du résultat, 5- Quitus aux administrateurs, 6- Renouvellement du mandat d'un administrateur, 7- Désignation des commissaires aux comptes pour les exercices 2016/2017 et 2018, 8- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités. 9- Emission d'un Emprunt Obligataire. Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire. Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.
--

CITY CARS

Les actionnaires de la société CITY CARS sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour le Vendredi 10 juin 2016, à dix heures (10h) à l'Hôtel Paris, Rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe City Cars relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ; - Renouvellement des mandats de certains administrateurs ; - Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes de la Société ; - Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

CITY CARS

Les actionnaires de la société CITY CARS sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, prévue pour le Vendredi 10 juin 2016, à douze heures (12h) à l'Hôtel Paris, Rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Ajout d'une nouvelle activité secondaire de la Société (commerce de distribution- achat et vente- de véhicules d'occasion) ; - Modification corrélative de l'article 3 des statuts de la Société ; - Transfert du siège social de la Société ; - Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités.
--

CEREALIS S.A

Au nom du Conseil d'Administration de la Société CEREALIS, son président a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le 3 juin 2016 à dix heure et demie (10h30) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et distribution de dividendes ; - Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ; - Renouvellement des mandats de certains administrateurs de la Société ; - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes actuel de la Société ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.
--

ESSOUKNA

Les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société « ESSOUKNA » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 08 Juin 2016 à 10 heures, à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal – 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 et présentation des états financiers dudit exercice. - Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2015. - Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2015 et approbation des conventions qui y sont énumérées. - Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 et des états financiers arrêtés au 31/12/2015. - Affectation des bénéfices. - Lecture du rapport d'activité consolidé et présentation des états financiers consolidés au 31/12/2015. - Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2015 et approbation des états financiers consolidés. - Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015. - Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et au Comité Permanent d'Audit. - Autorisation au Conseil d'Administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions. - Renouvellement du mandat des Administrateurs.
--